

Transition, Territoires, Participation (CMI – TTP)

Contexte : **co-construire les transitions dans les territoires**

Face à la prise de conscience généralisée de l'insoutenabilité sociale et écologique des modes de développement actuels, la transition (qu'elle soit qualifiée de social-écologique, environnementale, territoriale, énergétique, agricole...) s'impose comme un impératif dans les discours des institutions et les voix de la société civile. Si l'objectif global d'une mutation vers plus de justice sociale et un plus grand respect de l'environnement rencontre un consensus général, les usages multiples et les qualificatifs divers accolés au terme de *transition* alimentent le flou sur son contenu exact et les stratégies à mettre en œuvre.

Le CMI TTP repose sur le postulat que la transition se construit de manière **collaborative** à partir des territoires locaux, de leurs acteurs, et de leurs ressources. Elle est activée par l'engagement de larges coalitions d'acteurs, qu'il faut mobiliser et faire collaborer autour d'objectifs partagés et de stratégies co-construites. Ces réseaux doivent être tissés, la participation des acteurs accompagnée. En articulant les trois termes clés de **territoires, transition et participation**, souvent seulement croisés deux à deux, le CMI TTP occupe une place originale dans le panorama des formations supérieures en France.

Le CMI TTP se donne pour vocation de former des étudiants aux **métiers de l'animation territoriale** sous des formes renouvelées. Ces métiers reposent sur **l'écoute** de la diversité des acteurs locaux (usagers, habitants, professionnels, associations, élus, gestionnaires, experts...), l'analyse de leurs situations, leur **mise en réseau** autour d'objectifs partagés et la facilitation de leur collaboration au sein de projets de territoire (**habitat durable, mobilités urbaines, mixité sociale, démocratie locale, production d'énergie renouvelable, plan alimentaire territorial, reterritorialisation des systèmes productifs, transition agricole, restauration écologique des écosystèmes dégradés, redynamisation des espaces ruraux, sécurisation du foncier...**). Les projets territoires sont très divers et répondent aux problématiques locales : ils ont en commun de faire de la participation un moteur du changement. Les professionnels qui sortiront du CMI TTP seront des praticiens de terrains, capables de susciter les synergies, et **d'accompagner les transformations impulsées par les acteurs locaux**. Ils travailleront pour des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales, agences de l'Etat...) ou des maîtres d'œuvre (cabinets de conseil et d'études, ONG...).

Une formation soutenue par un triptyque enseignants – chercheurs – praticiens de terrain

Le CMI TTP est sous-tendu par des relations fortes entre trois types d'acteurs :

- Les chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs des laboratoires LADYSS (Dynamiques sociales et recomposition des espaces) et LAVUE (Laboratoire Aménagement, Ville Urbanisme et Environnement). Les deux laboratoires assurent conjointement le portage du CMI.
- Les enseignants et enseignants-chercheurs du département de géographie de l'Université Paris Nanterre.
- Les entreprises (not. cabinets de consultants), collectivités territoriales, associations, ONG, agences parapubliques dont l'activité est de concevoir, porter, animer des projets de territoire.

Les collaborations entre les praticiens de terrain, le département de géographie de l'université Paris Nanterre et les laboratoires LADYSS et LAVUE prennent quatre formes : projets de recherche-action en partenariat entre praticiens de terrain et chercheurs, accueil des étudiants CMI en stage par les praticiens de terrain et laboratoires, commande de projets tuteurés, intervention des praticiens de terrain et des chercheurs dans les cours.

Qu'est-ce qu'un CMI ?

- Un Cursus Master en Ingénierie : une formation en 5 ans, au départ offerte par les universités de sciences dures qui veulent se positionner face aux écoles d'ingénieurs, mais qui s'ouvre de plus en plus aux SHS (4 CMI en géographie existent : Besançon (autour des SIG), La Rochelle (autour des métiers du littoral), Avignon (modélisation), Cergy (transports)).
- Une formation centrée sur un secteur d'activité/ un ensemble de métier, avec un lien fort à la recherche. Les débouchés sont clairement identifiés, les professionnels extérieurs et les chercheurs interviennent tout au long de la formation (enseignement, stages, commandes).
- Le CMI se greffe sur les cours de licence et de master existants. Les étudiants ont 20% de travail en plus : cours de spécialités, sur le numérique, et surtout 3 stages et 3 grands projets de groupe (commandes).
- L'admission se fait surtout en L1. La sélection se fait sur dossier. Il est également possible d'intégrer en L2 ou L3, après une L1 standard, IUT, une CPGE...
- Pour valider le CMI, les étudiants doivent passer un semestre de cours à l'étranger ou effectuer un stage dans un laboratoire ou une entreprise étrangère.
- Le CMI est un label reconnu par le ministère. Il nécessite une accréditation par le réseau d'universités Figures (<http://reseau-figure.fr/>).

Objectifs pédagogiques du CMI –TTP : une formation aux métiers de l'animation territoriale par la recherche-action

Respect des écosystèmes, justice sociale, gouvernance, mutation des systèmes productifs... la transition est systémique et doit donc être abordée de manière transversale. La démarche géographique, qui considère les territoires dans leur globalité, est pertinente pour former des professionnels en charge de l'accompagnement des projets de transition dans les territoires. Elle constitue le socle disciplinaire de la formation.

Pour exercer les métiers de l'animation territoriale, les étudiants issus du CMI TTP devront maîtriser les compétences de gestion de projet (montage, financement, évaluation...) et connaître les politiques territoriales et environnementales ainsi que leurs outils de mise en œuvre (PLU, SCOT, SRCE, plan climat-air-énergie...). Mais cette approche gestionnaire n'est pas suffisante. Il s'agit désormais moins de travailler à l'acceptation par les populations des projets conçus dans les institutions qu'à leur co-

construction par l'ensemble des partis prenantes sur le terrain. Les étudiants devront donc acquérir des compétences en matière de participation, et avoir le recul critique nécessaire sur leurs pratiques professionnelles pour entretenir le souci constant de **l'inclusion** de tous, et notamment des populations marginalisées, aux projets de territoires qui les concernent.

Les animateurs territoriaux issus du CMI TTP seront ancrés dans leur territoire d'action et maîtriseront des grilles d'analyse leur permettant de mettre en perspective les enjeux locaux à différentes échelles. Pour transmettre aux étudiants savoirs critiques et compétences éprouvées par la pratique de terrain, les enseignants-chercheurs du département de géographie de l'université Paris Nanterre, du LADYSS et du LAVUE s'appuieront sur leurs thématiques de recherche, qui interrogent divers aspects de la transition social-écologique (inégalités socio-spatiales, justice spatiale, gestion de l'eau, inégalités territoriales de santé, urbanisme, aménagement, nouvelles ruralités, transitions agricoles) et sur leur connaissance fine des régions du monde qu'ils investissent (en France, Europe, Etats-Unis, Amérique du Sud, Afrique subsaharienne, Inde).

Contact : Alexis Gonin, Maître de conférences en géographie, Université Paris-Nanterre, LAVUE
agonin@parisnanterre.fr